

ABONNEMENT.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 3 NOVEMBRE 1886

LA PAIX AVEC ROME

Une grave nouvelle nous arrive de Rome : la paix religieuse, la plus large, la plus complète, va être définitivement établie, non seulement entre la France et le Vatican, mais entre l'empire d'Allemagne et le Souverain-Pontife.

Ce n'est pas tout. Après avoir mis obstacle à ce que le Souverain-Pontife prît sous sa protection les chrétiens d'Orient ; après avoir obtenu de la paternelle bienveillance de Léon XIII que, par considération pour la France, aucun nonce ne fût envoyé à Pékin, M. de Freycinet s'est hautement félicité de ce qu'il a appelé sa victoire.

Chronique générale.

LA RETRAITE DE M. BAIHAUT

On lit dans la France d'hier :

« La démission de M. Baihaut, ministre des travaux publics, peut être considérée comme définitive. M. Baihaut, qui n'avait pas assisté au conseil des ministres tenu samedi dernier, était également absent du conseil de ce matin et n'assistera plus désormais aux réunions ministérielles.

» On sait que le ministre des travaux publics, dont la démission remonte au 6 septembre dernier, n'abandonne les affaires que pour des raisons de santé.

» M. Baihaut a tenu, avant de partir, à faire adopter par la commission des chemins de fer le principe du projet du Métropolitain de Paris.

» Le choix du successeur de M. Baihaut n'est pas encore arrêté. Il le sera vraisemblablement au conseil de cabinet qui aura lieu jeudi prochain.

» Parmi les noms mis en avant, on parle de MM. Rouvier, Siegfried, Étienne, Cochery, Ricard, etc. »

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont réunis hier matin en conseil à l'Élysée sous la présidence de M. Jules Grévy.

M. de Freycinet, ministre des affaires étrangères, a fait signer au Président de la République un décret portant promotion à la première classe de leur grade de MM. Molard, directeur du protocole, introducteur des ambassadeurs, de Ballois, ministre plénipotentiaire en Perse, de Coutouly, ministre plénipotentiaire à Bucharest, Barrère, ministre plénipotentiaire à Stockholm, d'Aunay, au Caire, et Francis Charmes, directeur politique au ministère des affaires étrangères.

M. Sarrien, ministre de l'intérieur, a soumis également à la signature de M. Jules Grévy un décret convoquant les conseils gé-

néraux le lundi 8 novembre prochain à l'effet de nommer les quatre membres qui devront faire partie du conseil départemental de l'instruction primaire.

Le général Boulanger, ministre de la guerre, a rendu compte d'une dépêche relative à une reconnaissance faite le 10 septembre dernier par trente-cinq tirailleurs tonkinois commandés par un officier et un sergent français. Ces troupes ont été attaquées par une bande nombreuse de rebelles. Sur les trente-cinq tirailleurs dont se composait la reconnaissance, dix-sept seulement ont pu échapper ; de fortes troupes françaises ont été envoyées à Phu-Nô pour atteindre les rebelles et les disperser.

M. Granet, ministre des postes et télégraphes, a été autorisé à déposer un projet de loi relative à l'acquisition d'un immeuble voisin de l'hôtel des postes et télégraphes, pour l'installation définitive de la direction générale des caisses d'épargne postales.

M. Baihaut, ministre des travaux publics, et M. Demôle, garde des sceaux, n'assistaient pas au conseil.

Un très court commentaire du Moniteur sur la donation de Chantilly.

Voici comment l'on peut définir la valeur exacte de la donation :

« 9.000 hectares représentant 21 millions ; les bâtiments, édifices, etc., représentant 8 à 10 millions.

» Voilà pour la situation immobilière.

» Quant à la valeur des collections, on peut dire qu'elle est inestimable ; quelques experts ont cependant parlé d'un chiffre de 15 à 20 millions.

» Toutes les valeurs mobilières ou immobilières ont été cotées au plus bas prix. C'est donc, au minimum, une DONATION DE 45 MILLIONS qui a été faite par le duc d'Aumale à l'Institut de France. »

Monsieur le Comte de Paris, accompagné de son frère, M<sup>re</sup> le duc de Chartres, et de M<sup>re</sup> le duc d'Orléans, a quitté Sheen

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE SECRET TERRIBLE MÉMOIRES D'UN CAISSIER Par Adolphe BELOT Première Partie LE CAISSIER

Je ne révais pas pendant les huit jours qui m'avaient précédé. On comprend mon anxiété. Elle fut plus vive que, dès le lendemain de ma venue chez Léonce, la Bourse s'était mise à hausser. En effet, tous les journaux étaient à la paix : ils célébraient à l'envi la prudence et l'habileté du Souverain-Pontife. Seules, deux ou trois feuilles de province jetaient les hauts cris, prétendant que les intérêts du pays étaient sacrifiés, et ce qui était grave, que l'honneur national venait de se voir compromis. Quelles chances ces protestations isolées avaient-elles de se faire écouter et de changer la marche des événements ?... Allons ! m'écriai-je avec désespoir, c'est fini, tout est perdu !

J'allais rôder sur le boulevard et dans la rue Tailbout ; mais je n'osais pas monter et sonner à la porte de Léonce. D'abord, je craignais une rebuffade : il m'avait si gracieusement reçu la dernière fois !... — Puis, me disais-je, à quoi bon ? qu'apprendrais-je ? le désastre n'est-il pas évident, certain, ne saurais-je pas assez tôt mon sort ? Je voulais me ménager un reste d'espérance et d'illusion qui me fuyait. Un soir, comme je prolongeais cette sorte de faction, et que, abîmé dans de sombres pensées, j'allais et venais à pas lents sur le trottoir, je m'entendis tout à coup appeler ; je me retournai vivement : c'était Léonce. — Ah ! ça, qu'est-ce que tu fais là ? me dit-il ; tu venais me voir ? — Non. — Je conçois. Ma réception de l'autre jour n'était pas très engageante ; pardonne-moi : un homme harassé, qu'on éveille dans son premier sommeil, ne peut pas être aimable. — Il ne s'agit pas de la réception... — A la bonne heure ! tu es sans rancune. Mais qu'est-ce que tu as donc ?... ces yeux mornes... cette figure défaite... serais-tu malade ? — On le serait à moins. Et je m'étonne que, toi, tu paraisses si gai, si content... — Pourquoi veux-tu que je sois triste ?

— Comment ! tu ne sais donc pas ce qui se passe ? — Qu'est-ce qui se passe ? — Mais, malheureux, à quoi songes-tu ? Tu as perdu la tête ? — A quel propos ces compliments ? — Est-ce que nous n'avons pas joué à la baisse ? — Oui, eh bien ? — Eh bien ! lis les journaux, consulte les cours de la Bourse... — Il y a hausse, d'accord. Et cette hausse ne s'arrêtera pas là : elle continuera jusqu'au jour de la liquidation... Après ?... — Tu n'es pas épouvanté ?... — Pourquoi le serais-je ? — Mais tout est perdu, anéanti... pour moi du moins. Léonce haussa les épaules. — Mon cher Causson, dit-il, veux-tu me faire l'amitié de couper court à tes tremblements nerveux et à tes désolations qui sont du dernier ridicule. — Mais cette hausse ?... — Eh bien, quoi ? cette hausse, je la connais, parbleu ! Crois-tu m'apprendre une nouvelle ? — Tu as joué à la baisse ?... — D'abord, oui : mais me prends-tu pour un niais, et t'imagines-tu que j'aie attendu jusqu'à présent pour changer mes batteries ?

— Comment ! tu as changé... tu es à la hausse ?... — Pardieu ! — Ah ! mon cher ami !... La joie, l'émotion me suffoquaient. — Chut ! en voilà assez, fit Léonce. Viens me trouver, chez moi, vendredi matin, à huit heures : je t'attendrai ; d'ici là du calme, de l'impossibilité. — Oui, je te le promets ! — Adieu. Je suis pressé : on m'attend. Il s'éloigna. Je restai un moment immobile et délicieusement recueilli ; puis, je revins sur le boulevard, et je me promenai, la tête haute, triomphant, heureux. Je me faisais des reproches : Avais-je été sot ! Pourquoi, sur de vagues présomptions, m'être abandonné à ce désespoir ? Sans doute Léonce aurait bien dû, charitablement, m'avertir de ce revirement dans son opération ; mais à quoi bon ? quelle nécessité ? et n'était-ce pas plutôt à moi de lui continuer jusqu'à la liquidation cette confiance que j'avais placée en lui. J'avais bien souffert, à qui la faute ? Enfin ! je respirais ; je rentrai chez moi, bercé par les plus agréables pensées. Je n'étais plus altéré de carnage ; j'exaltais les bienfaits et les loisirs de la paix : n'était-ce pas monstrueux de se battre et de s'entr'égorgner ? Pouvait-on, pour de méchantes questions d'amour-

House dimanche, pour aller passer quelques jours à Wood Norton, auprès de M<sup>r</sup> le duc d'Aumale.

Nous croyons savoir que Monsieur le Comte de Paris se propose de rentrer à Sheen House vers le 15 novembre, et ne quittera pas cette résidence avant le 8 février.

\*\*

#### TENTATIVE DE VOL CHEZ MONSIEUR LE COMTE DE PARIS.

On lit dans le Français :

« Différents journaux parlent, depuis trois jours, d'un attentat qui aurait été commis contre la personne de Monsieur le Comte de Paris, dans sa résidence de Sheen House.

« Voici à quoi se réduit l'incident qui a donné prétexte à ces récits :

« Dans la soirée de mardi, les domestiques remarquaient un individu d'allures suspectes rôdant autour du parc au milieu duquel s'élève Sheen-House. Ils ne s'en inquièrent point, le rôdeur ayant continué son chemin.

« Dans la nuit de mardi à mercredi, vers une heure du matin, Madame la Comtesse de Paris, qui ne dormait pas, vit, à la lumière de la veilleuse, la porte de sa chambre s'entr'ouvrir et un individu se traîner sur les genoux et sur les mains, dans la partie de la chambre qui était moins éclairée.

« Cet individu se dirigeait vers une table où étaient déposés des bijoux et quelques objets de valeur. Madame la Comtesse de Paris donna aussitôt l'alarme et réveilla Monsieur le Comte de Paris. Monsieur le Comte de Paris se leva et saisit un revolver.

« Mais l'individu avait déjà pris la fuite et avait fermé avec un meuble la porte par où il était entré, de manière à arrêter toute poursuite dans cette direction. Il barricada de la même manière les portes de deux autres pièces qu'il avait dû traverser pour pénétrer dans l'appartement de la famille royale.

« Dès que les domestiques furent sur pied, on put se rendre compte du chemin suivi par le malfaiteur, qu'on avait recherché vainement dans différentes pièces où l'on croyait qu'il s'était réfugié.

« Cet individu était sans doute entré dans le parc entre neuf et onze heures; croyant tout le monde endormi, il avait pénétré au moyen d'une échelle dans la salle d'étude de M<sup>r</sup> le duc d'Orléans et avait traversé trois pièces avant d'arriver à la chambre où il a été surpris.

« Il a pris la fuite par le même chemin, en se servant de la même échelle pour descendre, et a escaladé le mur du parc en s'aidant d'une barre en fer, qui a été retrouvée à l'endroit même où avait eu lieu l'escalade.

« Après avoir escaladé le mur, il a pu fuir sans être vu ni inquiété, les propriétés avoisinant Sheen House étant, comme celle-ci, entourées de grands parcs les isolant des voies de communication.

« Cet incident a beaucoup plus ému l'en-

tourage des princes que la famille royale. En effet, moins d'une heure après l'alarme donnée, Monsieur le Comte de Paris et Madame la Comtesse de Paris regagnaient leur appartement.

« On croit qu'il ne s'agit que d'une tentative de vol et que le voleur n'avait prémédité aucun attentat contre la personne de Monsieur le Comte de Paris. La police anglaise, aussitôt prévenue, a commencé des recherches qui, jusqu'ici, ont été sans résultat. »

#### L'INCENDIE DU GRAND SÉMINAIRE DE PÉRIGUEUX

On lit dans l'Echo de la Dordogne :

« Le 25 octobre est une date néfaste pour les Périgourdins. Il y a juste un an que se produisit l'épouvantable catastrophe de Chancelade, dont les dramatiques détails sont encore présents à la mémoire de tous. Lundi, 25 octobre 1886, vers une heure, notre population était réveillée par l'appel du clairon et par les cris : Au feu ! C'était le grand séminaire qui brûlait. On sait que ce vaste monument, situé sur la route d'Angoulême, œuvre de l'architecte Catoire, comprenait cent vingt cellules, des salles d'exercice, réfectoire, cuisine, lingerie, logement des supérieurs, et une vaste bibliothèque qui occupait, au premier, le centre de la façade principale. Aujourd'hui, il ne reste plus de ce magnifique édifice que des murs calcinés.

« Comment le feu s'est-il déclaré ? Plusieurs versions circulent, notamment celle d'une explosion de gaz, mais il paraît qu'elle ne saurait être admise, car le compteur était fermé. Quoi qu'il en soit, l'incendie a éclaté avec une soudaineté extraordinaire et sur tous les points à la fois, et le spectacle qu'offrait cet énorme foyer était terrifiant et magnifique, la plus grande partie de notre ville étant, malgré la distance qui la sépare du séminaire, éclairée par l'immense gerbe de flammes qui s'élevait dans les airs. La rapidité avec laquelle le feu s'est propagé s'explique par ce fait que la charpente des toitures était en bois de sapin, très sec, et offrait aux flammes un facile aliment. Il est toutefois surprenant que les deux ailes construites perpendiculairement à la façade principale aient été pour ainsi dire en même temps embrasées, et l'on se perd en conjectures sur les causes qui ont amené ce sinistre.

« L'alarme a pu être donnée assez tôt pour qu'on n'ait eu à déplorer la mort d'aucune des personnes qui habitaient l'établissement diocésain, ni même aucun accident ; mais c'est au milieu d'un désarroi bien facile à comprendre, et en ayant à peine le temps de se vêtir, que tous les ecclésiastiques, en ce moment au séminaire au nombre de 150, ont pu échapper au danger et descendre dans les cours.

« Quoi qu'il en soit, tandis que la troupe organisait, dans les cours et jardins, des chaînes pour le transport de l'eau, et mettait en batterie les pompes fournies soit par la ville, soit par la gare, soit par le magasin des tabacs, les pompiers pénétraient dans

l'intérieur de l'édifice, avec quelques personnes arrivées des premières sur le lieu du sinistre, et se mettaient en devoir de sauver la bibliothèque. Dès le début, il y avait dans le plafond de cette pièce, très vaste, un trou de la grandeur d'un chapeau, par lequel tombaient quelques flammèches et des débris de bois enflammé. On pensait dès lors avoir le temps de procéder à un sauvetage complet des merveilleux ouvrages que le séminaire possédait, mais dix minutes s'étaient à peine écoulées qu'un craquement formidable se fait entendre et que le plafond de la bibliothèque, crevassé en maint endroit, s'effondre sous l'amoncellement des poutres enflammées qui retenaient la toiture et transforme cette pièce en un vaste brasier.

« Il faut par force abandonner la place, d'autant qu'au centre et même au sommet de l'établissement, dans la partie qui est devenue la proie des flammes, on signale l'existence de la grosse cloche du séminaire, dont le poids est énorme, et qui, en s'effondrant, provoquerait des malheurs irréparables. D'autre part, les deux extrémités du couloir du premier étage sont devenues également la proie des flammes, et le feu, activé par de violents courants d'air, a une intensité dont il est impossible d'atténuer les désastreuses conséquences. Une heure à peine après l'apparition des premières lueurs, tous les bâtiments ne sont plus qu'un immense foyer incandescent, dont on ne peut se rendre maître.

« Tout ce que possédaient dans l'établissement les élèves, le directeur et les professeurs, est détruit, ainsi que le mobilier. Seule, la chapelle a pu être préservée ; on a également sauvé une très faible partie de la bibliothèque.

« Le grand séminaire, quoique appartenant à l'État, n'était pas assuré. La perte est considérable et sans compensation. »

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 2 novembre.

La liquidation de fin octobre s'effectue au mieux pour les acheteurs. Le 3 0/0 est à 82.72 ; le 4 1/2 0/0 fait 109.62.

L'action du Crédit Foncier oscille de 1,410 à 1,415. Nous avons dit déjà que les perspectives de doublement de capital et d'émission de nouvelles obligations devaient être écartées, les disponibilités de la société permettant de faire face pendant longtemps encore au courant des opérations sociales. Les obligations à lots des différentes émissions continuent à être très recherchées.

L'action de la Société Générale fait preuve de beaucoup de fermeté à 475. La spéculation n'agit pas sur ce titre.

On achète des actions de la Banque Parisienne. L'assemblée générale annuelle des actionnaires a eu lieu le 28 octobre. Les comptes de l'exercice clos le 30 juin dernier ont été approuvés, et le dividende de cet exercice a été fixé à 27 fr. 50 par action. Deux acomptes sur ce dividende, montant ensemble à 12.50, ont été répartis ; le solde, soit 15 fr., sera mis en paiement par moitié les 2 novembre et 1<sup>er</sup> janvier.

Ventes nombreuses sur les actions des Chemins Andalous, du Pavage en bois et des obligations des Tramways généraux.

Les transactions restent très actives sur le Panama. Les obligations sont très demandées.

Permettez sur les actions de nos Chemins de Fer. Obligations à leurs plus hauts cours.

propre, prodiguer l'or et le sang des nations ?... Je rencontrai sur le quai un bataillon d'infanterie qui défilait ; je le suivis d'un regard attendri : comment se trouvait-il des hommes assez dépourvus de cœur pour envoyer à la boucherie ces jeunes et beaux soldats ?... Les journaux de l'opposition, qui préchaient la guerre, me faisaient l'effet d'affreux vampires.

Le lendemain, les jours suivants, nouvelle hausse à la Bourse. Avec quelle joie je la constatai !

Enfin le jour fixé pour notre rendez-vous arriva. On pense si je fus exact ! A sept heures et demie je sonnai chez Léonce, le cœur palpitant.

v

Léonce était levé et m'attendait. Il avait le sourcil froncé et l'air en colère.

— Bonjour, me dit-il, d'un ton sec.

— Ah ! mon Dieu ! m'écriai-je, tu parais contrarié. Qu'est-ce qu'il y a ?

— Il y a que je suis furieux ! C'est inimaginable, ce qui m'arrive...

— Tout est perdu ! balbutiai-je.

Et, pris d'une sueur froide, je me laissai tomber sur une chaise en me cachant la tête entre les mains. Il ne parut pas s'apercevoir de cette pantomime, et, marchant dans la chambre, à grands pas, il continua :

— N'est-ce pas affreux... une opération si bien

conduite !... des ordres si précis ! et un animal qui ne fait rien, qui se croise les bras !... Ah ! pourquoi ne suis-je pas allé chez Lentague ! C'était d'abord mon intention...

— Allons, dis-je d'une voix étranglée, parle ; achève-moi d'un mot, j'aime mieux cela.

— Comment, que je t'achève !... Est-ce que tu vas recommencer les manières ? Je n'aime pas ça ; et je te préviens que si tu crois me toucher par tes gémissements, tu peux les rengainer !... Oui, je le répète, c'est affreux !... La déclaration de guerre était résolue, imminente, tu te le rappelles. Je vais trouver Michaud, mon coulisier ; je lui donne l'ordre de vendre. Bien ! il exécute l'ordre à la lettre... Tout à coup, j'apprends que le vent a tourné, que le gouvernement est pour la paix, qu'on va s'embrasser... Vite, je cours chez Michaud... Contre-ordre... qu'il achète... à mort !

— Est-ce qu'il n'en a rien fait ?

— Si ! le brigand ! mais il m'a trahi, volé, j'en suis sûr ; malheureusement je n'en ai pas la preuve.

— Enfin, qu'est-ce que nous perdons ?

— Ce que nous perdons... cinquante, soixante mille francs peut-être !

— Ah ! miséricorde !

Je me sentais prêt à m'évanouir.

— Oui ! continua Léonce, il a fait ce que je lui avais ordonné ; seulement, comme l'opération était

excellente, il a jugé à propos de se l'appliquer.

— En sorte que nous sommes ruinés ?

— J'aimerais presque autant cela, je serais moins en colère. Le beau venez-y voir ! Tiens ! voici ta part, c'est joli !

Il me jeta sur les genoux un billet de mille francs et deux cents francs en or ; quelques louis roulèrent sur le parquet.

— Ma part ? demandai-je d'un air ahuri.

— Oui. Le courtage déduit, voilà notre gain : deux mille quatre cents francs à partager entre nous deux, c'est brillant !

— Mais alors, nous ne perdons rien ?

— Comment rien ? s'écria-t-il en se croisant les bras et en me regardant en face, deux mille francs, quand il nous en revensit, j'en suis sûr, au moins cinquante mille ? Tu appelles cela rien ? Je te trouve plaisant !

— Ah ! mon cher ami... mon bon Léonce, Dieu ! quelle peur tu m'as faite !

Je tremblais, je balbutiais ; mes yeux roulaient des larmes.

(A suivre.)

Sur le boulevard :

— Où vas-tu comme cela ?

— Chez mon cordonnier.

— Bigre ! tu as un cordonnier ? Tu le payes donc ?

— Si je le payais, il viendrait chez moi.

#### Nouvelles militaires.

L'ARMÉE ACTIVE.

Au 1<sup>er</sup> janvier 1887, l'effectif réel de notre armée active de terre sera de 491,200 hommes, dont 12,500 affectés au service de l'Annam et du Tonkin.

C'est 4,672 hommes de plus à entretenir sous les drapeaux que n'en prévoit le budget de la guerre, qui s'élève, dans son ensemble, au total de 559,326,000 francs.

L'entretien d'un fantassin pendant un an est calculé sur le maximum de 440 francs tout compris (solde, nourriture, habillement, campement, entretien des armes, etc.).

Dans un but d'économie, le ministre de la guerre accorde chaque année des congés aux soldats dans la proportion de 8,50 0/0.

Pour réaliser l'économie qui lui permettra d'entretenir, en 1887, les 4,672 hommes en excédant, le ministre de la guerre sera obligé d'élever en conséquence cette proportion ordinaire des congés.

(Gaulois.)

MISSION MILITAIRE AUX ETATS-UNIS

On lit dans l'Événement :

« Afin de hâter la reconstitution de l'armement de notre infanterie, le général Boulanger envoie en Amérique le colonel Gras, inspecteur général de nos manufactures d'armes.

« M. le colonel Gras, qui a donné son nom au fusil modèle 1874, va acheter pour le compte du gouvernement un certain nombre de machines à forer les canons de fusils de petit calibre. Ce n'est qu'aux Etats-Unis qu'on peut se procurer ces machines délicates, car les inventeurs propriétaires du brevet n'ont pas voulu autoriser leur fabrication en France.

« Quand les nouvelles machines auront été installées à Saint-Etienne, à Tulle et à Châtelleraut, le service de l'artillerie pourra livrer à l'infanterie trois cents fusils par jour. »

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Les Conseils généraux, qui ne se réunissent que deux fois par an, vont, par exception, tenir en 1886 trois sessions.

C'est une des conséquences de la nouvelle loi sur l'organisation de l'enseignement primaire.

Cette loi prescrit, en effet, la création dans chaque département d'un comité de l'enseignement, dans lequel figureront quatre représentants des Conseils généraux. Les Conseils généraux seront convoqués tout exprès lundi prochain 8 novembre pour élire ces délégués.

Le comité d'enseignement doit être organisé avant le 31 janvier prochain.

Pèlerinage à Candes.

Le pèlerinage saumurois à la basilique de Saint-Martin, à Candes, lieu où est mort le grand apôtre, est fixé au jeudi 11 novembre, jour même de la fête de saint Martin.

Départ de Saumur à 8 heures 1/2, par bateau à vapeur.

Retour à 6 heures du soir.

Prix, 2 fr. — On peut demander des places de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> classe à 3 fr. et 2 fr. 50.

Ce bateau à vapeur est grand et bien aménagé ; ceux qui désirent s'y assurer un passage sont priés de se faire inscrire sans retard. Il faut que le chiffre approximatif soit connu, avant dimanche prochain, 7 novembre, de M. l'abbé Nomballais, vicaire de Nantilly, à Saumur.

Nous avons publié dernièrement le résultat du concours de juments poulinières et pouliches qui s'est tenu à Doué-la-Fontaine.

Aujourd'hui nous donnons, d'après les journaux d'Angers, le résultat du concours de Longué, pour le canton de Longué et la partie de l'arrondissement de Saumur situés au nord de la Loire.

Poulinières. — 1<sup>er</sup> prix, 400 fr., Montebello, de Brion. — 2<sup>e</sup> prix, 400 fr., Tessier, de Longué. — 3<sup>e</sup> prix, 400 fr., Charrier, de Longué. — 4<sup>e</sup> prix, 400 fr., Lebour, de Saint-Lambert. — 5<sup>e</sup> prix, 400 fr., Lepetit, de Neuillé. — 6<sup>e</sup> prix, 400 fr., Dufrenoy.

de Saint-Lambert. — 7<sup>e</sup> prix, 400 fr., Baillif, de Longué. — 8<sup>e</sup> prix, 400 fr., Raimbault, de Beauvoir. — 9<sup>e</sup> prix, 400 fr., Archais, de Beauvoir. — 10<sup>e</sup> prix, 50 fr., Baillif, de Longué.

Poulliches. — 1<sup>er</sup> prix, 400 fr., Babineau, de Blou. — 2<sup>e</sup> prix, 50 fr., Dufresne, de Saint-Lambert. — 3<sup>e</sup> prix, 50 fr., Baillif, de Longué. — 4<sup>e</sup> prix, 50 fr., Depeyne, de Longué. — 5<sup>e</sup> prix, 50 fr., Jamin, de Saint-Lambert. — 6<sup>e</sup> prix, 50 fr., Pierre Cornilleau, de Blou. — 7<sup>e</sup> prix, 50 fr., Cornilleau, de Beaufort.

#### ANGERS.

Les visites aux cimetières. — Quelle foule depuis samedi dans les deux cimetières de la ville ! Que de témoignages d'affection adressés à ceux qui ne sont plus ! On peut affirmer, dit le *Journal de Maine-et-Loire*, que tout Angers est venu visiter les tombes de ses chers défunts. Tous les rangs de la population étaient là, confondues en face de l'immortelle mort qui n'épargne personne. C'est un spectacle bien touchant de voir une population s'agenouiller et prier avec recueillement sur cette terre funèbre, au pied de ces croix qui nous rappellent la résurrection.

L'athéisme a beau s'ériger en religion d'État, il restera confiné aux sphères officielles.

Le peuple souffre et il a besoin de croire. Les plus violents efforts des libres-penseurs ne pourront jamais arracher des entrailles des catholiques l'espérance d'une vie future. Cette confiance, en effet, peuvent inspirer les socialistes farceurs ? Ils prêchent l'indifférence pendant la vie, parce qu'ils ont tout à perdre ; puis, au moment de mourir, ils compriment, presque toujours, de renier leurs principes et d'appeler les secours de la religion catholique.

#### LES AVOINES DU POITOU

Les avoines ont été, depuis quelques années, l'objet de discussions et d'études nombreuses dans les Sociétés agricoles et les Chambres parlementaires. La question est toujours placée au point de vue du commerce et des droits de douane ; on s'est occupé, depuis quelque temps, à des travaux qui ont eu pour but d'en établir la richesse relative.

Or, il résulte des analyses auxquelles on est parvenu que les avoines du Poitou, et surtout celles de la Bretagne, possèdent une supériorité évidente sur l'avoine d'Amérique, et le classement est finalement rétabli à l'avantage des espèces indigènes.

Voici le rapport des trois avoines ci-dessus en azote :

Avoine du Poitou.....	74 0/0
— de Bretagne.....	72 0/0
— d'Amérique.....	65 0/0

On a dosé ensuite les cendres, dont la proportion a confirmé le classement précédent :

Avoine du Poitou.....	4 60
— de Bretagne.....	4 90
— d'Amérique.....	2 10

Le ressort de ce qui précède que l'avoine du Poitou et, ensuite, celle de la Bretagne, possèdent une supériorité évidente sur celle d'Amérique, qu'on ne peut leur préférer à raison de leur prix inférieur.

#### LOCHES.

Le suicide d'un percepteur. — Dans la soirée du 23 octobre, M<sup>me</sup> Baigneux, inquiète de ne pas avoir vu son frère, M. Guérin, parti pour Loches, de toute la journée, se rendit à la commissaire de police d'aller à son domicile.

Le dernier trouva la porte de la rue fermée à clef et retenue au moyen d'une chaîne. Ne pouvant ouvrir, il fut obligé de se rendre à l'intérieur au moyen d'une échelle.

Le bureau de perception il trouva Guérin, baigné dans une mare de sang ; il était étendu sur un fûsil Lefauchaux, qui lui avait servi pour se suicider et dont le mort paraît avoir été foudroyant ; la mort doit être attribuée à un dégoût de la vie qui ne s'explique guère, étant donnée la position de M. Guérin, qui, du moment qu'il fonctionnait, avait l'espoir de ses chefs. Sa comptabilité et sa

caisse sont régulières ainsi que M. le receveur particulier l'a constaté.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

### Variétés.

#### La rentrée à Saint-Cyr.

En sortant de la gare de Saint-Cyr-l'École, on descend dans un chemin étroit, sablonneux et le plus souvent boueux, qui, passant à travers le remblai de la voie ferrée, aboutit à une ruelle à pente très raide encaissée entre deux murs vieux, noirs et lézardés, qui se continuent jusqu'à la route de Bretagne. Là, on se trouve en face d'un haut bâtiment à deux étages, percé de larges fenêtres rectangulaires et pourvues d'un solide grillage derrière lequel on aperçoit d'immenses rideaux blancs : c'est l'infirmerie, plus connue parmi les élèves sous le nom de « paradis ».

En tournant à gauche, on entre dans l'avenue de l'École, bordée à droite d'une double rangée d'arbres séculaires et, à gauche, de quelques maisons de chétive apparence habitées par les fournisseurs et les employés de Saint-Cyr. Ici, c'est le perroquet à la tête dénudée, surnommé le *capitaine Bulle*, en souvenir des bulles de savon dont il barbouillait la figure des élèves ; plus loin, c'est le boucher qui place sur son enseigne le titre de « fournisseur de l'École », pendant que son voisin et concurrent ajoute celui de « ex-fournisseur » ; tous les ans la participation change de boutique suivant les résultats, prévus à l'avance, d'ailleurs, de l'adjudication de la viande ; là, c'est un restaurateur qui épia l'arrivée des parents pour leur faire ses offres de service, puis un pâtissier et enfin le « café du Grand-Balcon », réservé aux sous-officiers.

A peine a-t-on franchi la porte de l'École, qu'un gardien vénérable, vêtu d'une immense redingote à boutons métalliques, vous arrête et, après explications, vous remet entre les mains d'un soldat en shako rouge et en aiguillettes qui vous conduit au bureau du trésorier, homme bienveillant par excellence, mais qui, à son grand regret, vous fait acheter bien cher le droit d'aliéner sa liberté.

Dès lors on est *immatriulé* et l'on appartient corps et âme à la grande famille militaire. Cette première formalité remplie, il faut revenir sur ses pas, suivre la grande et belle avenue de Maintenon, passer devant le pavillon élégant construit par la fondatrice de Saint-Cyr et dont les pierres symboliques, taillées en flammes, représentaient, dit-on, la direction des pensées de M<sup>me</sup> de Maintenon ; ces flammes, en effet, sont tournées du côté de Versailles, séjour de prédilection du grand roi.

On arrive ainsi à la salle des visites où, après avoir jeté un coup d'œil curieux sur les plaques de marbre noir qui portent en lettres d'or les noms des officiers généraux sortis de l'École, il faut suivre un planton goguenard qui vous remet entre les mains du « Figaro » de l'endroit, chargé de faire tomber en quatre coups de ciseaux les boucles touffues auxquelles vous teniez tant ! Deux temps et trois mouvements, et votre tête est transformée en véritable tête de loup !

Puis commence la longue et fastidieuse opération de l'habillement, à la suite de laquelle, vêtu plus ou moins complètement, vous êtes autorisé à vous présenter à votre famille qui a toutes les peines du monde à vous reconnaître sous ce nouvel uniforme. Le pantalon est sans doute un peu long, les manches de la veste souvent trop courtes, le képi beaucoup trop large, mais peu importe : le Saint-Cyrien transformé en « melon saumâtre » (1) est heureux de porter l'habit militaire et il s'efforce de paraître content.

Au bout de dix minutes, il s'arrache des bras de ses parents, entre dans l'intérieur de l'École et se rend dans l'une des deux immenses salles d'étude réservées aux « melons ». On lui montre sa place, il s'assoit devant une montagne de petits livres bleus qui causeront plus tard son désespoir, et il se prend à penser au passé et à songer à l'avenir.

Lorsque le dernier élève de 1<sup>re</sup> année est arrivé, les exercices commencent jusqu'à l'arrivée des anciens. Quant aux brimades, elles n'existent plus qu'à l'état de souvenir. Est-ce un bien, est-ce un mal ? Les avis sont

(1) Pour bien comprendre la signification de tous ces termes d'argot militaire, se reporter à *Souvenirs de Saint-Cyr* (1<sup>re</sup> année). Librairie Henri CHARLES-LAVAUZELLE. Prix : 3 fr.

loin d'être unanimes ; toujours est-il qu'aujourd'hui, comme jadis, les Saint-Cyriens s'efforcent de mériter le titre d'honneur qui leur a été si justement donné, et qu'en les voyant passer dans les rues de Versailles, tous s'écrient : « Voici le premier bataillon de France ! »

### Agriculture.

#### CHAMPS DE DÉMONSTRATION

L'analyse des terres, l'analyse des fumiers, l'analyse des récoltes, tels sont les moyens exacts, mathématiques, que la science met à la disposition des cultivateurs pour connaître la nature et la dose des engrais auxiliaires et complémentaires, nécessaires pour assurer un rendement rémunérateur sans épuiser le sol, et tout en sauvegardant les lois obligatoires de la restitution.

Mais le plus grand nombre des cultivateurs sont loin, tout en en faisant, de savoir la chimie et de comprendre la puissance de ses analyses. Ils lisent mieux que dans nos meilleurs journaux agricoles et sous les signatures les plus recommandables, ils lisent mieux ce qui est écrit sur le sol.

De là l'utilité des champs de démonstration conseillés, encouragés avec raison par le ministre de l'agriculture.

Ces champs peuvent être partout, chez chacun de nous ; c'est là même qu'ils porteront les meilleurs fruits, et que nos mains, après les avoir touchés en vérité, pourront les cueillir.

Un honorable président de Comice qui, comme nous et mieux que nous, travaille au bien, au progrès, au salut de l'agriculture de sa région, conseille aux semeurs de blé de cette automne même de prendre dans un champ bien amendé, bien fumé également, plusieurs bandes égales et de même nature de sol, et d'y répandre par trois ares, avant de herser : — sur les unes, 40 kilogr. de chlorure de potassium, — sur les autres, 40 kilogr. de superphosphate, et sur d'autres encore, au commencement du printemps, en couverture, 6 kilogr. de nitrate de soude, toujours par trois ares.

Le sol se chargera de la démonstration du professeur, ou du marchand d'engrais. La vigueur de la végétation, la quantité, le poids de la récolte diront la vérité, au grand soleil, supposant qu'il ait donné un climat favorable, car il faut toujours, même ayant la plus haute science à son service, compter avec lui.

Je vous engage donc, mon voisin, vous qui voulez payer le loyer de vos terres, élever une famille nombreuse, faire honneur à vos affaires et à notre pays, vous qui, confiant en une juste protection de l'État, qui veut et doit soutenir le cultivateur, conservez le courage dans vos travaux, je vous engage à essayer et à nous dire, à notre réunion du Comice de l'an prochain, ce que l'expérience vous aura démontré.

Lamotte-Beuvron, octobre 1886.

ERNEST GAUGIRAN.

(Journal des Campagnes.)

### Faits divers.

#### LE RIVAL DE SUCCI.

Le *Voltaire* annonce que M. Stefano Merlatti, qui a parié de jeûner cinquante jours, a cessé de manger mardi, 26 octobre, à minuit.

Une chose intéressante à noter : le dernier repas qu'il prit le mardi soir à sept heures se composait d'une oie grasse, qu'il mangea avec l'ossature complète ; il accorda quelque attention à un filet de bœuf dont il daigna dévorer environ un kilogramme.

Passons sur les légumes, dont il absorba une quantité suffisante pour défrayer le repas de deux hommes ordinaires.

Mais le plus intéressant, c'est la façon dont le jeune jeûneur mange les noix. Il les croque avec leur coquille avec la même facilité qu'un bonbon en chocolat. Deux douzaines de noix disparaissent dans ces conditions en quelques instants.

Merlatti occupe à l'hôtel des Étrangers, 24, rue Tronchet, un petit appartement composé d'une chambre et d'un salon. Par précaution, on a cadenassé les fenêtres de ces deux pièces.

Deux personnes fort honorables et possédant la pleine confiance du comité médical ont été constituées ses gardiens.

Le jeûneur n'est pas perdu de vue un seul instant ; et c'est flanqué de ses deux gardes du corps qu'il a accompli une courte promenade un des jours de la semaine dernière. Où ? Nous l'ignorons.

Chaque jour, des constatations médicales sont faites.

Si le jeûne se prolonge véritablement, un certain nombre d'expériences d'un grand intérêt vont être tentées.

Quant à Succi, le jeûneur italien qui, lui, a déjà fait ses preuves, c'est dans les premiers jours de novembre qu'il doit renouveler son expérience.

### Quelle vie pendant 15 ans !

Voici deux déclarations, légalisées par les maires, qui ne font plus douter. Pensez donc, souffrir pendant quinze ans ! Jamais un autre produit que les Pilules Suisses n'a fait tant de bien aux malades, et, vu ces preuves authentiques, on comprend que le public refuse tout autre médicament qu'on voudrait bien lui donner à la place des Pilules Suisses : Sussey (Côte-d'Or). Je souffrais depuis plus de quinze ans de maux d'estomac atroces ; sans efforts, je rendais de l'eau claire, la nuit surtout ; il y a deux ans j'ai pris trois boîtes de Pilules Suisses à 4 fr. 50 ; depuis lors je n'ai rien ressenti. Ma femme avait de violentes migraines, un teint terreux et elle dormait tout le temps ; une seule boîte de Pilules Suisses lui a procuré un mieux sensible, le teint est plus clair et l'appétit est revenu. N. Suisse, tailleur. — Marigny (Deux-Sèvres). Ma femme était atteinte depuis quinze ans de maux d'estomac ; elle avait aussi des rhumatismes dans les membres, qui l'empêchaient de faire son travail. Après avoir pris une boîte et demie de vos Pilules Suisses à 1 fr. 50, elle a été guérie. J'autorise M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, à publier cette cure, dans un but d'humanité. Dalidet, buraliste.

Il vient d'être mis en vente, à l'*Epicierie Centrale*, des liqueurs (jaune et verte) fabriquées par l'ancien Frère Raphaël, élève du R. P. Louis Garnier, du couvent de la Grande-Chartreuse.

Le *Sucre raffiné*, en pain ou cassé, est vendu 0 fr. 45 c. le 1/2 kilogr. à l'*Epicierie Centrale*, 28 et 30, rue Saint-Jean.

#### LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES.

Sommaire du n<sup>o</sup> 292 (31 octobre 1886). Voyage de M. Spuller en Amérique. Le képi-pompon (poésie). La légende de quelques nez. A l'heure. Une économie à faire. Gages des députés.

L'ALMANACH D'ARLEQUIN, pour 1887, vient de paraître. Nous engageons nos amis à répandre cette spirituelle et intéressante publication dont le succès augmente chaque année. 1 exemplaire 20 centimes et 25 centimes franco par la poste. 15 fr. le cent. — Adresser les demandes au Directeur de la *Lanterne d'Arlequin*, à Tours, rue Richelieu, 13.

#### Théâtre de Saumur

DIRECTION R. NEVEU

MERCREDI 3 novembre 1886,

### GAVAUT, MINARD & C<sup>ie</sup>

Comédie en 3 actes, par Edmond Gondinet.

#### Distribution :

Gavaut.....	MM. Vadius.
Minard.....	Duchâteau.
Théodore.....	Leprin.
Plumault.....	Rima.
Un gendarme.....	Charles.
M <sup>me</sup> Minard.....	M <sup>mes</sup> Schils.
Toinette.....	Cornier.
Angèle, fille de Gavaut.....	Féal.
Céleste, id.....	Prioleau.
Colombe, id.....	B. Mallet.

### UNE FILLE TERRIBLE

Vaudeville en 1 acte, par M. E. Deligny.

#### DISTRIBUTION :

Durocher.....	MM. Duchâteau.
Edgard Durocher.....	Fauchaux.
Zénobie.....	M <sup>mes</sup> Schils.
Anis.....	Féal.
Jeannette.....	Valérie.

### HISTOIRE D'UN SOU

Vaudeville en 1 acte, de MM. Clairville et Lambert Thiboust.

#### Distribution :

Malaquez.....	MM. Duchâteau.
Equiard.....	Leprin.
Fernande.....	M <sup>mes</sup> Mallet.
Juésille.....	Valérie.

ORDRE : 1. Histoire ; — 2. Gavaut ; — 3. Une Fille.

Bureaux, 7 h. 1/2 ; rideau, 8 h. 1/2.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

Ou à Louer

**TRÈS BELLE MAISON BOURGEOISE**

Située à Saumur, rue du Pressoir-Saint-Antoine, Avec remise, écurie, cour et jardin. S'adresser, pour traiter, au notaire.

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A LOUER**

DE SUITE

**MAISON MEUBLÉE**

Située à Saumur, rue de la Chouetterie, n° 4, Avec jardin, remise et écurie. S'adresser, pour traiter, au notaire.

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

**A LOUER**

Pour le 24 Juin 1887

**UNE MAISON**

Située à Saumur, rue des Palens, n° 10, Avec écurie, remise, cour et jardin. S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

Bon Cheval de Travail

**A VENDRE**

S'adresser à M. RICHARD, vétérinaire.

**A VENDRE**

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur.

Vins blancs des Côteaux 70, 80 et 100 francs la barrique;

Vin rouge nouveau à 70 francs;

Vin rouge supérieur à 100 francs;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 10 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

**PONEYS A VENDRE**

Rue d'Orléans, 69.

**A GÉNER**

**PÂTISSERIE**

Petite ville en Maine-et-Loire.

S'adresser au bureau du journal.

**Offres et Demandes**

UN JEUNE HOMME marié, connaissant dessin, arpentage, comptabilité et au courant de la construction, demande emploi de dessinateur ou comptable.

S'adresser au bureau du journal.

M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur, demande un jeune homme se destinant au notariat.

Raccommodages et travaux neufs courants, cousus à la main.

S'adresser, 13, Montée-du-Fort, en face la Retraite.

**FABRIQUE D'AGRAFES**

A ressort à double mentonnet

POUR

**COUVERTURES EN ARDOISES**

Nouveau système perfectionné

Supprimant tous les inconvénients des crampons dans les voliges,

Breveté s. g. d. g.

**LEMAIRE-BERSOULLÉ**

M<sup>e</sup> de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, n° 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

Elle a l'avantage sur les autres systèmes de permettre d'enlever, de sur les couvertures, les ardoises avariées, de les remplacer par de nouvelles sans mouler les agrafes ni les déranger en quoi que ce soit de leur place primitive.

Elles se fabriquent en fil d'acier galvanisé et en cuivre rouge, qualité supérieure, aux prix les plus réduits, suivant les cours des matières premières.

MAISON DE CONFIANCE

Connue depuis de longues années pour vendre à des conditions exceptionnelles de bon marché.

Les chantiers de bois de toutes espèces et de toutes dimensions sont les mieux assortis de toute la contrée. Spécialité de parquets en chêne et en sapin du Nord.

Importation directe des pays du production des bois du Nord et de Canada. (904)

En vente chez tous les libraires : **LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'EQUITATION CIVILE**

ET **DE L'ÉCOLE D'EQUITATION MILITAIRE**

DE LA VILLE DE SAUMUR (1593 à 1830)

Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

**LES CHRONIQUES SAUMUROISES**

Par le même auteur. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

**ETUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU**

ET LES

**ETABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR**

Par le même. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

**ATELIER DE SCULPTURE ET MONUMENTS FUNÉBRES**

**RUÈCHE**

SCULPTEUR

SAUMUR, rue Beaurepaire, 16, SAUMUR

**Tombeaux en pierre, marbre & granit, Caveaux de famille**

Atelier en face le Cimetière de Saumur, route de Varrains.

M. RUÈCHE garantit la solidité de ses travaux, étant connu, du reste, pour faire le mieux et au meilleur marché.

Chapelles couvertes en pierres de toutes provenances, garanties imperméables.

Trente pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

**INJECTION PEYRARD** ex-Pharmacien à Alger. L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique ni caustique, guérissant réellement en 4 à 6 jours. Rapport: « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 10 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat, non seulement a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Deuxième essai, fait sur 184 Européens, a donné 181 guérisons. Chez l'inventeur E. PEYRARD, place du Capitole, à Toulouse, et dans toutes les Pharmacies.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.



**Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable**

DE

**B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS**

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes, des principales Banques et Administrations. — Médaille à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire:

**Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.**

En dehors du dépôt, un album en chrome-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.



**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 NOVEMBRE 1886.**

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 % amortissable	82 75	82 60	Est	822 50	821 25	Obligations			Gaz parisien	523 50	523 50
3 % (nouveau)	85 50	85 60	Paris-Lyon-Méditerranée	1267 50	1268 75	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	520 50	521 50	Est	399 25	399 25
4 1/2 % (nouveau)	104 60	104 60	Midi	1170	1170	1865, 4 %	522 50	520 50	Midi	392 50	392 50
4 1/2 % (nouveau)	110 60	109 60	Nord	1601 25	1610	1869, 3 %	407 50	407 50	Nord	398	398
Obligations du Trésor	513 50	512 50	Orléans	1326 25	1327 50	1871, 3 %	396 75	398	Orléans	392 50	393
Banque de France	4330	4330	Ouest	867 50	865	1875, 4 %	514	514	Ouest	395	395
Société Générale	471 25	470	Compagnie parisienne de Gaz	1435	1432 50	1876, 4 %	513	513	Paris-Lyon-Méditerranée	398	399
Comptoir d'escompte	1010	1010	Canal de Suez	2085	2085	Bons de liquid. Ville de Paris	524 50	523 50	Paris-Bourbonnais	391	392
Crédit Lyonnais	577 50	577 50	C. gén. Transatlantique	525	525	Obligations communales 1879	472	472	Canal de Suez	581 75	581 50
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1410	1415	Russe 5 0/0 1870	99 25	99 75	Obligat. foncières 1879 3 %	480	480			
Crédit mobilier	306 25	308 75				Obligat. foncières 1883 3 %	382 50	383			

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

LIGNE DE L'ÉTAT												LIGNE D'ORLÉANS											
SAUMUR — MONTREUIL-BELLAY — THOUARS						SAUMUR — BOURGUEIL						SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS											
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir			
Saumur (orl.)	2 12	6 54	»	10 32	1 56	»	Loudun	»	»	»	1 53	9 11	»	Saumur	3 08	6 55	9 13	1 21	3 28	7 05	10 42		
Saumur (état)	2 68	6 50	8 28	10 30	1 53	4 05	Thouars	6 15	12 40	1 30	4 24	9 12	10 10	St-Martin	»	7 08	9 26	1 39	»	7 27	»		
Nantillyhalte	2 19	7 04	8 37	10 45	2 03	4 15	Montreuil (a)	6 48	12 59	2 03	4 53	9 45	10 29	St-Clément	»	7 15	9 33	1 40	»	7 44	»		
Varr.-Chacé	»	7 10	8 48	10 52	»	4 22	— (dép.)	6 58	1	»	2 23	5 03	10 30	Les Rosiers	»	7 23	9 41	1 47	»	7 50	»		
Brézé s.-Cyr.	»	7 18	9 02	11	»	4 30	Brézé s.-Cyr.	7 19	»	»	2 38	5 17	10 09	La Ménitrie	3 31	7 35	9 53	1 57	3 52	7 50	11 27		
Montreuil (a)	2 37	7 31	9 19	11 15	2 21	4 46	Varr.-Chacé	7 28	»	»	2 46	5 24	10 17	Angers	3 58	8 23	10 41	2 04	4 20	8 33	11 52		
— (dép.)	2 38	7 38	»	11 24	2 22	4 57	Nantillyhalte	7 35	1 17	»	2 51	5 29	10 22										
Thouars s.	2 57	8 06	»	11 57	2 41	5 22	Saumur (état)	7 49	1 27	»	3 02	5 40	10 30										
Loudun	»	8 09	»	3 16	3	»	Saumur (orl.)	7 48	1 25	3 01	5 38	»	10 55										

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet

Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.